COMMUNIQUÉ DE PRESSE





29 septembre 2025 à Beaulieu-sur-Layon

Présence d'amiante dans les déchets de chantier : *Néolithe exclut le traitement de ces déchets de son activité*

Après avoir constaté la présence régulière de traces d'amiante dans les déchets de chantier, Néolithe prend la décision de ne plus traiter ces déchets. L'entreprise revoit sa trajectoire de développement, tout en maintenant ses ambitions industrielles.

Un retrait motivé par une absence de solutions existantes au problème de l'amiante

1

À la suite de détections de traces d'amiante dans les déchets non dangereux réceptionnés, Néolithe a mis en place des mesures au-delà des standards pratiqués dans la filière, pour protéger ses salariés et garantir l'absence d'amiante dans ses granulats.

Malgré ces mesures de détection, de sécurité et de protection, l'objectif « zéro amiante » reste techniquement inaccessible, pour Néolithe, comme pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Après avoir déclaré à l'administration la détection d'amiante au sein des installations, Néolithe a fait l'objet d'un arrêté préfectoral lui enjoignant de garantir l'absence totale de fibres d'amiante dans les déchets de chantier entrants et dans les produits sortants. Face à cette impossibilité, Néolithe décide de renoncer au recyclage de ce type de déchets, qui restent voués à l'enfouissement et à l'incinération.

Désormais, Néolithe focalise son activité sur le traitement des déchets des entreprises et des industries

Face à un marché cible important de 13 millions de tonnes de déchets, aujourd'hui enfouis ou incinérés, Néolithe confirme sa volonté de déploiement d'usines de grande capacité en régions, dans les prochaines années.

Siège social : 2 route du Grand Bois, Anjou Actiparc du Layon Pôle Ouest, 49750 BEAULIEU-SUR-LAYON

neolithe.fr

NÉOLITHE

Néolithe reste convaincue de la nécessité de construire des solutions alternatives à l'enfouissement et l'incinération, dont l'impact environnemental n'est pas soutenable.

Ce recentrage sur les déchets des professionnels hors chantier implique une adaptation de son process industriel à ce nouveau mix de déchets.

Néolithe maintient ses ambitions de développement à long terme.

A court terme, cette décision conduit à réduire fortement l'activité opérationnelle de l'entreprise et à se recentrer sur la reconfiguration du process industriel. L'impact sur les effectifs est significatif et Néolithe ainsi que ses actionnaires porteront toute leur attention sur l'accompagnement des salariés sur cette période.

L'amiante, un problème sous-estimé qui menace l'ensemble de la filière

Plusieurs centaines de millions de tonnes de déchets inertes et non-inertes sont aujourd'hui potentiellement contaminées par l'amiante, même à dose infinitésimale, compte tenu de l'impossibilité d'isoler parfaitement l'amiante lors de la déconstruction des bâtiments. La logique du « zéro amiante » imposée par la réglementation, mais non applicable, fait courir un risque important aux acteurs du tri et du traitement des déchets de chantiers.

« Néolithe à elle seule n'a pas la capacité de résoudre ce problème de filière. Nous prenons donc une décision majeure qui nous permet de sécuriser l'avenir de Néolithe et réussir notre passage à l'échelle industrielle. Nous espérons un sursaut des pouvoirs publics sur ce sujet, car la situation va devenir intenable pour nombre d'acteurs du tri des déchets de chantiers.»

Nicolas CRUAUD (Président et cofondateur de Néolithe)

À PROPOS

Néolithe est une entreprise industrielle installée en Anjou, spécialisée dans la valorisation matière de déchets non-recyclables et non-dangereux. Grâce à la technologie de Fossilisation Accélérée®, ceux-ci sont transformés en matériaux de construction, utilisés dans des bétons, pour remplacer en partie les granulats naturels. La technologie de Néolithe est une alternative à l'enfouissement et à l'incinération, et permet, en plus de réduire les émissions de CO₂eq liées au traitement des déchets, de stocker le carbone biogénique contenu dans le déchet.

Contact presse de Néolithe

communication@neolithe.fr

Siège social: 2 route du Grand Bois, Anjou Actiparc du Layon Pôle Ouest, 49750 BEAULIEU-SUR-LAYON

neolithe.fr

au capital de 1.414.427€

RCS Angers B 847 631 207

N° de TVA FR 27 847 631 207

ΔPF 72197